

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



CONTRATS DE TERRITOIRE 2022-2027

LE DEPARTEMENT CONVIE LES ÉLUS ET SERVICES DES COMMUNES ET DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE DINAN POUR UN POINT D'ÉTAPE

Les représentants des communes du territoire de la Maison du Département de Dinan et de Dinan Agglomération, se sont réunis pour un rendez-vous de territoire en présence de Vincent Alleno, vice-président du Département délégué aux finances et aux contrats de territoire. L'objectif : échanger sur l'avancement des projets financés dans le cadre des contrats départementaux de territoire 2022-2027.

« En 2022, les contrats de territoire ont été totalement repensés pour favoriser un aménagement du territoire équilibré et prenant en compte la ruralité, avec un accompagnement renforcé des petites communes. Trois ans plus tard, et malgré un contexte financier contraint pour le Département, nous sommes très heureux de maintenir ce dispositif de solidarité territoriale et de voir se réaliser de nombreux projets profitant à tous les habitants du territoire », déclare **Vincent Alleno**, vice-président du Département délégué aux finances, au numérique et aux contrats de territoire.

Les contrats départementaux de territoire 2022-2027 sont destinés à toutes les communes et les EPCI pour la réalisation de projets au bénéfice de leurs habitants. Le Département des Côtes d'Armor a fait le choix de soutenir les investissements intervenant en faveur des thématiques suivantes : solidarités humaines, transition écologique et aménagement du territoire, équipements culturels et sportifs, patrimoine historique, développement de circuits courts en faveur d'une alimentation durable, ouvrages d'art, assainissement, eaux pluviales, eau potable, ou projets d'investissement innovants. Le dispositif est particulièrement adapté aux spécificités des territoires le composant. Cela se traduit notamment par un accompagnement renforcé de la ruralité et des territoires les plus fragiles.

QUELQUES CHIFFRES (SUR LE TERRITOIRE DE LA MDD DE DINAN)

66 COMMUNES ET 1 EPCI

Une enveloppe de **9,6M€** dont **9,1M€** pour les communes et **0,5M€** pour les EPCI
Taux de consommation à ce jour : **33,5 %**

46 dossiers engagés, **19** dossiers soldés et **8** dossiers en cours d'instruction

Les thématiques des 46 projets déjà engagés ou soldés à ce jour :

- 12 projets en lien avec les équipements culturels et sportifs,
- 11 projets en lien avec les solidarités humaines,
- 10 projets en lien avec la transition écologique, énergétique et aménagement du territoire,
- 6 projets en lien avec le patrimoine recevant du public,
- 3 projets en lien avec le patrimoine historique,
- 3 projets en lien avec assainissement, eau pluviale et eau potable
- 1 projet en lien avec voirie et bâtiments publics ne recevant pas de public (communes < 500hts DGF 2021).